

**FICHE
DISPOSITIF 1**

période de réalisation

période programmation

contexte et diagnostic

La stratégie proposée

Les moyens
mobilisés / le
programme d'actions

résultats attendus,
indicateurs de suivis

types de publics,
critères de sélection

**Orientation et Accompagnement les publics
féminins en exclusion ou discriminés vers une
insertion sociale et/ou professionnelle**

du 01/11/14

À 31/ 12 /2020

du 01/11/14

à 30/ 06/2022

Dans un contexte de précarité accrue, avec 12,4% de demandeurs d'emploi, le chômage des femmes ne cesse de croître (+ 4,8% de 2012 à 2013, ce qui représente 53,2% des demandeurs d'emploi- source SPED 02/2014-)

Cette situation de précarité différenciée se confirme dans le dispositif RSA (les femmes représentent environ 60% de BRSA depuis 2011- source ELISACAF 82 -), dans un département à forte évolution démographique.

Nécessité d'un accompagnement adapté, ce que réalise le Département de Tarn-et-Garonne depuis 2007.

Problèmes spécifiques de freins à l'emploi et conciliation des temps : situations de monoparentalité, besoin de gardes d'enfants adaptées aux fortes amplitudes horaires (...), besoins en mobilité, difficultés d'accès au logement, stéréotypes limitant l'accès à certaines activités....

> soutenir des parcours personnalisés d'accès aux savoirs de bases à la formation ou à l'emploi (notamment pour le premier emploi)
> promouvoir des actions en faveur du logement, de la mobilité, et des solutions de gardes...
> sensibiliser des acteurs économiques et sociaux contre les stéréotypes de genre et d'accès aux métiers et activités ;
> soutenir des actions innovantes en faveur de l'égalité Femmes/Hommes (dans les parcours individualisés, l'accès aux métiers, l'adaptation et la mise à niveau des compétences...)

Ateliers, parcours individualisés, mobilisation des agents du départements, actions d'orientations, suivis, évaluation des publics par les agents du département, de pôle emploi, et partenaires du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), habilités à l'insertion et l'accompagnement

Montée en compétences des publics féminins pour l'employabilité, l'autonomie sociale et citoyenne, l'adéquation des qualifications aux emplois **Évaluations** : par échantillonnage, qualitative...

Indicateurs possibles : nombre de sorties positives à 6 mois, à un an ; progression socioprofessionnelle dans le parcours

Femmes bénéficiaires de minima sociaux, en exclusion sociale et/ou professionnelle, manque d'autonomie, ou discriminées
Publics orientés par les services prescripteurs partenaires du PTI ; projets sélectionnés sur l'efficacité et la pertinence de l'opération, en cohérence avec les orientations du PTI

**FICHE
DISPOSITIF 2**

**Accompagnement des parcours d'insertion par
la mise en situation de travail, le
développement de compétences, et l'émergence
d'activités nouvelles**

période de réalisation

Du 01/ 11/ 14

À 31/ 12/ 2020

période programmation

Du 01/ 11/1 4

À 30/ 06/ 2022

contexte et diagnostic

Fort taux de chômage sur le département (12,4%), notamment sur certains territoires sensibles (urbains ou ruraux) ; situation de précarité des Bénéficiaires du RSA et autres publics en difficulté ; personnes très éloignées de l'emploi et difficultés d'accès à l'emploi ou l'activité => nécessité de lever l'ensemble des freins (mobilité, savoirs de base, articulation des temps de vie, mieux maîtriser son environnement socioprofessionnel...), remobilisation, adaptation à un milieu de travail pour retrouver une employabilité ; les besoins en accompagnement sont à la fois sociaux et professionnels

La stratégie proposée

> Mettre en œuvre une offre de parcours coordonnée pour amener les publics BRSA (et autre publics en exclusion) vers l'employabilité, en s'appuyant notamment sur le développement des compétences de base et la mise en situation de travail
> Développer pour les publics en exclusion : des offres de parcours diversifiées et complémentaires (*savoirs de base, de remobilisation, de coaching social et professionnel, ateliers et chantiers d'insertion, ETTI, préparation au projet de création ou de maintien d'activités, notamment en micro-entreprises...*)

Les moyens mobilisés / le programme d'actions

Soutien aux structures d'insertion, mobilisation des agents du département, actions d'accompagnement individualisé, actions en partenariat avec Pôle emploi et les autres partenaires du Pacte Territorial d'Insertion (PTI), les chambres consulaires...

résultats attendus,
indicateurs de suivis

Montée en compétences des publics pour l'employabilité, l'autonomie sociale et citoyenne, l'adéquation des qualifications aux emplois
Évaluations : par échantillonnage, qualitative, et territoriale...
Indicateurs possibles : nombre de sorties positives à 6 mois, à un an ; progression socioprofessionnelle dans le parcours, nombre de création ou de maintien de micro-entreprises

types de publics, critères
de sélection

Bénéficiaire du RSA et ayant droits, personnes en CLD ou décrochées de l'emploi, et autres personnes en exclusion
Publics orientés par les services prescripteurs partenaires du PTI ; projets sélectionnés sur l'efficacité et la pertinence de l'opération, en cohérence avec les orientations du PTI

**FICHE
DISPOSITIF 3**

**Lutte contre les freins à l'emploi / favoriser la
conciliation des temps de vie
(logement social, mobilité, précarité énergétique,
accompagnement à la santé...)**

période de réalisation

Du 01/ 11/ 14 À 31/ 12/ 2020

période programmation

Du 01/ 11/1 4 À 30/ 06/ 2022

contexte et diagnostic

Situation de précarité des familles de BRSA et autres publics en difficulté ; populations souvent confrontées à des difficultés de logement, mobilité, gardes d'enfants ou de personnes dépendantes, d'accès aux soins. Ces difficultés doivent être traitées en accompagnement social en préalable de tout parcours d'insertion professionnelle.

Situation de précarité énergétique subie par de nombreuses familles, et renforçant leur isolement ou exclusion sociale.

La stratégie proposée

> accompagner les bénéficiaires du RSA (ou autre minima sociaux) vers l'accès à un logement , l'organisation de leur mobilité, et l'autonomie par rapport aux problèmes de garde
> aider les familles confrontées à la précarité énergétique par des actions collectives et individualisées
> développer les partenariats sur les problèmes de santé (notamment l'accès aux dispositifs de soins, la CMU, ...) et les questions et évaluations d'orientation vers la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les moyens mobilisés / le programme d'actions

➤ Actions s'appuyant sur le PDALPD, le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le Programme départemental de lutte contre les exclusions
➤ Poursuite et développement de l'action «défi familles à énergie positive», partenariat avec les acteurs du logement et les fournisseurs d'énergie
➤ Soutien aux opérateurs de l'insertion sociale, notamment sur le logement, l'offre de garde, l'organisation de la mobilité

résultats attendus,
indicateurs de suivis

Progression dans l'autonomie sociale et citoyenne, simplification de l'accès aux services, dispositifs et offres
Évaluations : par échantillonnage, qualitative, et territoriale...
Indicateurs possibles : progression de l'autonomie dans le parcours, nombre d'offres de services et de dispositifs, pour la garde, la mobilité, l'accès au logement, ... ; « ressources sociale des territoires... »

types de publics, critères
de sélection

Bénéficiaire du RSA et ayant droits, personnes en CLD ou décrochées de l'emploi, et autres personnes en exclusion
Publics orientés par les services prescripteurs partenaires du Pacte Territorial d'Insertion ; projets sélectionnés sur l'efficacité et la pertinence de l'opération, en cohérence avec les orientations du (PTI)

**FICHE
DISPOSITIF 4**

**Promotion de l'égalité des chances et l'accès à
l'éducation / et à la connaissance
pour les publics en difficulté et leurs ayant droits**

contexte et diagnostic

Situation de précarité des familles de BRSA et autres publics en difficulté.
Difficultés d'insertion pour les jeunes ayant été confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ; populations souvent situées dans des territoires défavorisés, et subissant des discriminations liées à la culture, la religion ou la langue ; nécessité de soutien à la parentalité, à l'éducation pour les adultes et leurs enfants +> besoins en soutien scolaire, activités périscolaires.....

La stratégie proposée

- > soutenir l'insertion professionnelle pour les jeunes ayant été accueillis à l'ASE ; prévention du décrochage scolaire pour ces publics
- > soutenir l'accès à la culture et la vie sociale pour les familles ou parents et enfants en difficulté d'intégration
- > accompagner à la réussite scolaire les enfants de ces populations en difficulté
- > accompagner à la parentalité les familles / parents en difficulté d'éducation

Les moyens mobilisés /
le programme d'actions

Mobilisation des agents du département ; plate formes de médiation ; soutien aux acteurs d'aide à l'enfance et la famille ; actions de préventions au décrochage scolaire, au surendettement des familles ...

résultats attendus,
indicateurs de suivis

Meilleure intégration des familles en difficulté d'insertion culturelle sociale ou citoyenne ; réussite scolaire ou universitaire des jeunes en difficultés ;
Évaluations : par échantillonnage, qualitative, et territoriale...
Indicateurs : progression dans les niveaux de qualifications en sortie scolaire ; niveau de connaissances acquises des services et administrations ; niveau d'autonomie des jeunes et des familles accompagnées

types de publics,
critères de sélection

Familles avec enfants en difficulté d'insertion ; jeunes en décrochage scolaire, notamment ceux issus de l'ASE ou des zones urbaines sensibles ; jeunes en situation précaire et/ou issus de famille en situation de précarité, et/ou des territoires sensibles,
Publics orientés par les services prescripteurs partenaires du Pacte Territorial d'Insertion (PTI) ;
projets sélectionnés sur l'efficacité et la pertinence de l'opération, en cohérence avec les orientations du PTI

**FICHE
DISPOSITIF 5**

**Ingénierie et mobilisation de l'offre
d'inclusion, notamment au titre du Pacte
Territorial d'Insertion (PTI) et de la coordination
avec les employeurs, les entreprises, les structures
d'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
et les institutionnels.**

période de réalisation

Du 01/ 11/ 14

À 31/ 12/ 2020

période programmation

Du 01/ 11/1 4

À 30/ 06/ 2022

contexte et diagnostic

Territoire départemental avec un taux de chômage de 12,4 % et un développement des situations d'exclusions (jeunes, publics vieillissants...avec une dégradation de la situation des seniors (+11,7% en 2013 et 22% poids DEFM -source SPED 02/2014-)...

Pas de recensement des initiatives de l'insertion sur le territoire. (manque de lisibilité)

Peu de partage d'informations.

Besoin de coordonner, mutualiser et faire travailler ensemble les acteurs en mettant en œuvre le PTI, autres programmes et schémas sur le département ; Besoin de professionnaliser les acteurs de l'insertion dans le PDI ; Besoin de participer aux initiatives de lien social, à l'ingénierie et l'innovation sociale.

La stratégie proposée

- > mettre en place une animation du PTI et une coordination des acteurs de l'insertion
- > évaluer des besoins des publics, ingénierie et développement de l'offre d'insertion
- > participer à l'ingénierie sociale et l'innovation
- > professionnaliser les acteurs

Les moyens mobilisés / le programme d'actions

Mobilisation des agents ; développement de partenariats avec les acteurs territoriaux du développement et du lien social ; soutien et accompagnement des actions d'innovations et d'ingénierie sociale

Participation de la population au développement social et à la définition des politiques publiques

résultats attendus,
indicateurs de suivis

Adaptation des politiques publiques aux populations

Développement des compétences des travailleurs sociaux et de l'encadrement

Évaluations : par échantillonnage, qualitative, et territoriale...

Indicateurs : profil des populations, nombre de populations concernées, rapports hommes/femmes, fréquence des temps de réunions – concertation- animation, montée en compétences des professionnels (formation...)

types de publics, critères
de sélection

Agents du département partenaires du PTI, opérateurs de l'insertion et du développement social

Sélection : en fonction de l'efficacité attendue, de la cohérence de l'action et de la pertinence de l'opération

**FICHE
DISPOSITIF 6**

**Innovations ou expérimentations en faveur de
l'insertion et de la lutte contre les
discriminations économiques, professionnelles
ou sociales /
Soutien à l'économie solidaire.**

période de réalisation

Du 01/ 11/ 14 À 31/ 12/ 2020

période programmation

Du 01/ 11/1 4 À 30/ 06/ 2022

contexte et diagnostic

Territoire départemental avec un taux de chômage de 12,4 % , supérieur à la moyenne régionale et nationale (source - diagnostic précarité INSEE 2014)

Encore de trop nombreuses situations d'exclusion sans réponse adaptée : parcours d'insertion trop long, subsistance de discriminations , manque d'outils et démarches d'évaluations, réponses proposées souvent trop stéréotypées

La stratégie proposée

- > apporter des réponses / solutions nouvelles adaptées aux problématiques d'exclusion de discrimination
- > changer de regards sur les publics et favoriser l'empowerment des publics, la transversalité mise en réseau et la mutualisation entre acteurs
- > développer l'usage de nouveaux outils et méthodes, dont ceux d'évaluations
- > susciter l'émergence d'innovations et accompagner les expérimentations, y compris sur des territoires ou des publics cibles...

Les moyens mobilisés / le programme d'actions

Opérations de sensibilisation et/ou de formation des acteurs ; mise en réseau et échanges, partages et retours d'expériences ; accompagnement aux changements ; benchmarking ; mise en place d'opération test, de capitalisation, d'évaluation-diffusion

résultats attendus,
indicateurs de suivis

Résultats attendus : meilleure efficacité et efficience des politique d'insertion ; Évolution du comportement des acteurs vers plus de transversalité, d'aptitude au changement, de travail en synergie ;

Évaluations : par échantillonnage, qualitative, et territoriale...

Indicateurs : nombres d'actions collectives, de partenariats
Amélioration du taux de sorties positives par type d'actions

types de publics, critères de sélection

Ensemble des acteurs de l'insertion et du développement social
Critères de sélection : démontrer l'innovation sociale, l'efficience et la pertinence des actions proposées

**FICHE
DISPOSITIF 7**

période de réalisation

période programmation

La stratégie proposée

Les moyens mobilisés / le
programme d'actions

résultats attendus.

Assistance Technique	
Du 01/ 11/ 14	À 31/ 12/ 2020
Du 01/ 11/1 4	À 30/ 06/ 2022
Nécessité d'accompagner à la mise en œuvre et à la gestion de la subvention globale FSE.	
Mise en place d'une unité de gestion – environ 2 ETP- capable de répondre aux exigences européennes dans le suivi, le contrôle et la bonne gestion d'une subvention globale élargie.	
Sécuriser la procédure de délégation de gestion FSE	

*Le Président
du Conseil Général.*

Jean-Michel BAYLET